Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 101 (1956)

Heft: 12

Artikel: Réflexions sur la défense nationale

Autor: Guisan, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342780

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MILITAIRE SUISSE REVUE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Lt-colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50 ABONNEMENT:

Prix du numéro: Fr. 1.50

Réflexions sur la défense nationale

Les événements qui ensanglantent la Hongrie depuis plusieurs semaines ont provoqué, sur le plan matériel, une réaction unanime en Suisse. Tous nos concitoyens sont conscients de leur devoir d'aider ceux qui, dans leur patrie ou chez nous, souffrent cruellement.

Si personne ne marchande son aide, l'unanimité n'est pas aussi complète sur le plan spirituel. Les uns, sous le feu de l'indignation, ont cédé à la violence. D'autres sont la proie d'une stupéfaction naïve, car tout avait été dit et écrit; il ne s'agit aujourd'hui que de la mise en pratique de théories dès longtemps affirmées. Il en est qui gémissent sur leur impuissance intellectuelle et leur incapacité d'apporter quoi que ce soit de valable en réponse à l'angoisse de peuples malheureux.

La réaction juste du citoyen suisse nous serait-elle peutêtre enseignée par ceux qui se réfugient en masse dans notre pays? — Ils ont besoin de manger, de dormir, de retrouver leurs forces. Certes, mais, avant tout, ils voudraient espérer. La liberté, pour laquelle ils se sont battus, valait-elle tant de sacrifices? — N'est-elle pas un mot seulement? — Cette hésitation-là, celle du combattant qui doute de la valeur de sa cause, est plus pernicieuse que les tourments du corps.

Cette famine de l'âme engendre le désespoir et l'asservissement de l'homme. Ici est le plus grave danger, car si le désespoir devait encore gagner du terrain, tout serait possible.

Dans ce temps de la violence, la Suisse a une mission bien précise, qui n'est pas nouvelle, mais que les événements affirment avec force. Nos ambitions ne débordent pas nos frontières. Nous n'aspirons pas à prendre la tête d'une puissante coalition, nous ne voulons pas donner de leçons au monde. Plus modestes, ou plus exigeants, nous aimerions être une preuve, la preuve que la liberté est possible, même pour une petite nation sans ressources naturelles.

Laissons de côté l'aspect politique de cette preuve que nous voudrions fournir. Ici n'est pas le lieu de démontrer que l'affirmation pratique de la liberté équivaut, dans la vie civique, à prendre sa part de la conduite des affaires du pays, au lieu de critiquer et de juger. Dans ces lignes, il convient de souligner l'aspect militaire de notre volonté de liberté.

Ces dernières semaines nous ont amenés à mieux comprendre les fondements de notre défense nationale. Celle-ci ne nous est pas dictée seulement par des considérations de prudence internationale : nous charger nous-mêmes de la défense armée de notre neutralité, que nous sommes seuls en définitive à pouvoir protéger et à laquelle nous ne saurions renoncer en faveur d'une coalition quelconque. Les motifs stratégiques ne suffisent pas non plus à justifier notre politique militaire : nécessité d'occuper par nos propres forces un territoire qui ne saurait rester vide et que d'autres garniraient à notre place si les fronts des belligérants devaient passer par notre pays.

La valeur morale de notre effort de défense nationale est désormais claire pour chacun. Il y a quelques mois encore, des sourires ironiques saluaient volontiers l'affirmation d'un orateur qui déclarait qu'il y a des choses pour lesquelles on s'engage complètement. Aujourd'hui, chacun admet que la liberté est un bien pour laquelle il vaut la peine de tout risquer, même sa vie.

Après l'indifférence en face des problèmes de défense nationale, il ne faudrait pas que nous tombions aujourd'hui dans l'excès contraire, qui est celui de la nervosité et de l'agitation. A-t-on assez critiqué les « colonels » qui n'avaient pas toujours des vues concordantes sur les problèmes de notre défense nationale? — Par une contradiction bizarre, ceux-là même qui incriminaient les prétendues exagérations de la discipline invoquaient à tout bout de champ les divergences intellectuelles de certains chefs pour mettre en doute la valeur de notre effort militaire. Se plaignant du caporalisme, ils n'auraient au moins pas dû le proposer dans le domaine des idées.

Aujourd'hui, les idées sont plus nombreuses que jamais et elles émanent aussi de milieux civils et parlementaires. La commission des affaires militaires du Conseil national, unanime, demande que notre préparation militaire, bien qu'elle soit déjà bien avancée, soit encore accrue, notamment par le renforcement de la défense antichars, de la défense antiaérienne, de la protection des civils ainsi que par l'introduction du fusil automatique. Le Groupe des Indépendants préconise la défense totale par la préparation d'une sorte de guerre des partisans. Un autre groupement, issu de Bâle, insiste sur la défense antichars aux petites et moyennes distances et sur la puissance de feu du combattant individuel. Tous les groupes politiques, à l'exception de celui du parti du travail, ont voté cette année le budget du Département militaire, alors que tel ne fut pas le cas les années précédentes.

Il convient de se réjouir de cette unanimité. Il est bon que la nation tout entière soutienne notre effort de défense nationale. Il faut pourtant continuer à avoir une vue nette de cet effort, qui doit être d'abord l'affaire de l'armée. Le règlement sur la conduite des troupes définit notre défense nationale, notamment à son article premier:

«L'armée est le moyen dont l'Etat dispose pour sauvegarder son indépendance par la force. Le seul fait de son existence et de son aptitude à faire la guerre peut suffire dans bien des cas à préserver le pays de la menace de l'agression. Si, toutefois, nous devions être entraînés dans la guerre, notre indépendance ne sera pas perdue tant que l'armée est en mesure de se battre, devrions-nous même abandonner à l'ennemi certaines parties de notre territoire.»

Ces principes, qui ont été affirmés en 1951, n'ont rien perdu de leur valeur. Nous ne devons être obsédés ni par l'éventualité de combats de rues, ni par celle d'une guerre de partisans. Ces formes d'opération ne se présentent que si la guerre militaire est déjà perdue.

Tous nos efforts doivent être tendus pour que notre armée puisse livrer bataille et, par cette bataille, protéger le territoire national, « devrions-nous même abandonner à l'ennemi certaines parties de notre territoire». C'est donc à l'armée, à ses effectifs, à son armement et à son équipement que nous avons à consacrer toutes nos ressources humaines et matérielles. Dans les tâches de l'armée, on fera cependant rentrer celle de la défense antiaérienne militaire et civile, qui ne pourra être efficace que si elle dispose des cadres et du matériel nécessaires.

Ne nous laissons d'autre part pas aller au pessimisme parce que notre doctrine militaire n'est pas formulée, sur tous les points, avec la précision que certains désirent. Il est dans la nature des choses qu'une doctrine, aussi bien qu'une armée, soit toujours inachevée. Peu d'activités humaines n'ont, autant que la militaire, besoin de continuité. Il faut de nombreuses années pour étudier un prototype d'arme ou d'engin, le fabriquer en série, en doter la troupe, finalement instruire les servants. Pendant ce temps, la technique progresse, ouvre de nouvelles possibilités ou pose des questions inattendues. Ainsi, l'organisation, l'armement, l'instruction de la troupe, comme la doctrine de son emploi, sont perpétuellement en retard d'une idée ou d'une invention; ceci admis, il faut cependant que leur cohérence soit assurée en tout temps.

L'accélération toujours plus rapide du progrès technique aggrave la difficulté qu'éprouve l'armée à s'adapter à son époque. Ce phénomène n'est pas propre à la Suisse. Nombreux sont les pays qui hésitent à formuler clairement une doctrine. Qu'on se rappelle seulement les controverses qui, aux Etats-Unis, ont opposé à l'époque de la guerre de Corée et opposent maintenant encore les partisans d'une forte armée de terre aux tenants de l'aviation et de la marine.

En conclusion, saluons l'unanimité qui règne aujourd'hui au sujet de notre défense nationale. Rappelons-nous que notre effort doit tendre au renforcement d'une armée équipée, encadrée et commandée. C'est de la bataille que livrerait cette armée que dépend, en définitive, le sort du pays.

Louis Guisan, Chef du Département militaire du Canton de Vaud

Aspects possibles de la troisième guerre mondiale

I. Un seul théatre d'opérations

Le caractère stratégique de chaque guerre s'inscrit, semblet-il, dans l'instrument de travail qu'emploie son généralissime. Il existe aux archives historiques du ministère français de la guerre, une carte d'Europe au millionième, souillée de taches de bougie, sur laquelle, un compas à la main, Napoléon se penchait pour mesurer les étapes journalières de ses grognards. Les gens de ma génération ont connu la carte murale au 200 000e sans cesse placée sous les yeux de Foch et reproduisant les oscillations de la ligne du front. Les équipes dirigeantes de la seconde guerre mondiale pouvaient pareillement se suffire avec la série des cartes consacrées aux différents secteurs opérationnels, Occident, Europe orientale, Méditerranée, Pacifique. J'imagine que les méditations de l'ordre le plus élevé